



AVIS PUBLIC

DISPOSITION PAR LA VILLE DE LA POCATIÈRE

Conformément aux dispositions du paragraphe 1.0.1 de l'article 28 de la Loi sur les cités et villes, avis public est donné par la soussignée, Danielle Caron, greffière, que la Ville de La Pocatière a, aux termes de la résolution numéro 315-2018, adoptée le 5 novembre 2018, autorisé la vente de gré à gré à Ras L'Bock inc., de l'immeuble connu et désigné au cadastre du Québec, circonscription foncière de Kamouraska, comme étant le lot numéro 6 285 608, sans bâtisse dessus construite, situé sur l'avenue Industrielle, à La Pocatière, pour le prix de 23 173,41 \$, toutes taxes en sus, payé comptant. Ladite vente a été publiée le 3 décembre 2018 sous le numéro 24 300 595.

Donné à La Pocatière ce 14 décembre 2018.

Danielle Caron, OMA
Greffière